

De quoi est composé votre panier ? Savez-vous d'où proviennent les produits que vous avez achetés ? De quels services bénéficiez-vous en choisissant tel ou tel bien ? Êtes-vous sûr-e que vos acquisitions répondent à vos exigences personnelles et vous assurent de préserver votre environnement ?

Pour répondre à ces questions que nous nous posons toutes et tous, notre guide vous accompagne au quotidien. Il est conçu comme un outil pratique pour faire vos choix en ayant un maximum d'informations sur l'origine et la qualité des produits et services que vous consommez. Pour en faciliter sa lecture et son utilisation, il est composé de 9 rubriques thématiques, d'un index et d'un glossaire. Dans chaque rubrique, vous retrouverez les démarches et certifications nécessaires pour décrypter les étiquettes ; les produits et services que nous avons sélectionnés pour vous ; et d'autres informations complémentaires révélant notre intérêt et cherchant à susciter votre curiosité dans de « l'éthique dans vos pratiques ».

Fruit d'un travail de recherche, en collaboration étroite avec les producteurs et distributeurs ainsi que tous les organismes de certification et de conseils, le guide de la consommation responsable est notre proposition pour agir concrètement parce que nous croyons que la vie n'est pas une suite d'événements subis.

En agissant à la mesure de nos moyens, nous participons tous à créer une Communauté plus citoyenne et responsable.

Notre définition de responsable n'est pas unique mais plurielle, et plus généralement elle n'est pas moralisatrice. Consommer responsable est plutôt *un questionnement* que nous souhaitons partager : comment justifier les achats que nous faisons en fonction de nos envies et nos besoins en sachant que la somme de toutes nos consommations influent sur notre environnement. Il ne s'agit pas de dénoncer tel ou tel comportement consumériste mais bien de mettre en valeur certaines pratiques qui intègrent dans leur processus de production et distribution des impératifs écologiques et sociaux.

Conso responsable

Edito général





... C'est donc bien *la notion de choix* que nous interrogeons tout au long des 9 rubriques que nous vous proposons. L'exhaustivité n'est pas notre finalité : les initiatives foisonnent et nous n'avons pas choisi de constituer un annuaire. A travers les démarches, les produits et services, et les témoignages présentés, nous avons l'ambition de conjuguer le local et le global.

Sur l'agglomération nantaise, des acteurs, tous candidats à « être membre » d'une Communauté responsable oeuvrent pour proposer de nouveaux produits et services, nés de nouvelles conceptions de la nature des échanges et de leur utilité. Parce que les repères changent, parce que nos exigences réclament de nouvelles « certitudes », il nous faut disposer de nouveaux outils. La consommation, sous toutes ses formes, révèle ces mutations ne serait-ce qu'au travers de la multiplication des campagnes d'informations sur la santé et l'environnement, et de la teneur des messages publicitaires. Nous ne sommes pas « prisonniers » de ces propositions citoyennes et commerciales, nous en sommes acteurs. Acteurs car nous produisons nous-mêmes de la richesse au travail et dans nos autres engagements. Acteurs car nous avons le choix, et donc le pouvoir, de nos consommations.






Mais devenir « acteur » réclame un effort. C'est un apprentissage quotidien pour avoir conscience que nous devons apprendre à savoir-devenir ensemble, pour nous et nos enfants. C'est donc avec de nouveaux outils mais surtout de nouvelles dispositions personnelles que nous pourrons construire, avec l'Autre, une Communauté responsable. Notre responsabilité est à la hauteur de notre propre capacité à rendre accessible toutes les formes de savoirs dont nous disposons. Notre guide de la consommation responsable se fait l'écho, modestement, de cette ambition collective. Les savoirs éprouvés s'allient avec les innovations technologiques et scientifiques pour qu'à notre échelle nous puissions traduire en actes l'adage courant du développement durable : « *Penser global et agir local* », ou plutôt : « *Agir local et penser global* ».

Comment utiliser ce guide ? page 4

RUBRIQUES

-  *alimentation* page 6
-  *textile* page 26
-  *habitat* page 40
-  *transports* page 58

Calendrier des manifestations pages 70-71

-  *santé* page 72
-  *économie* page 82
-  *culture* page 92
-  *loisirs* page 104
-  *services publics* page 116

Calculer son empreinte responsable ... page 124

Glossaire page 128

Index page 131

SOMMAIRE

Ce Guide de la consommation responsable sur l'agglomération nantaise, deuxième édition, vous présente en 9 rubriques, thématiques les produits et les services responsables. Celles-ci sont différenciées avec des codes couleur et des pictogrammes.

exemple : rubrique **ALIMENTATION**



Ce **pictogramme** symbolise la rubrique. Il y sera présent à chaque page. La couleur de fond est le code couleur adopté pour la rubrique afin de faciliter l'identification dans le Guide.

Chaque rubrique est composée de **trois sous-parties :**

- > « **les démarches et les certifications** » pour plus d'explications sur les garanties apportées par la consommation responsable ;
- > « **les produits et les services** » détaillant fiche par fiche les caractéristiques des produits et services sélectionnés pour vous ;
- > « **de l'éthique dans vos pratiques** » avec les conseils de Juliette et les petites histoires d'Edmond.

exemple : « les démarches et les certifications » dans la rubrique **HABITAT**

TITRE de la sous-rubrique

PICTOGRAMME « Rubrique »

LOGO signe de reconnaissance

Démarches et certifications

Créé en octobre 2004, CERQUAL (filiale de l'association Qualité) est le seul organisme en France à avoir pour mission la certification de logements neufs (collectif et individuel groupé). Elle délivre plusieurs certifications (dont « habitat et Environnement Performance ») qui garantissent à l'acheteur ou au locataire la qualité des logements, selon des critères environnementaux mais également économiques, techniques et de qualité de service.

Lancée en 2003, la certification **Habitat et Environnement** est une déclinaison de la démarche HQE et a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

Cette certification délivrée par CERQUAL intègre plusieurs thèmes environnementaux (gestion des déchets de chantier, maîtrise des consommations électriques et d'eau, performance énergétique du bâtiment, étiquetage environnemental des matériaux utilisés...). Concernant les énergies renouvelables, les garanties sont cependant relativement faibles (15% d'eau chaude solaire a minima).

En savoir + : www.qualiteo.org/habitat_et_environnement

À côté de ces certifications délivrées aux professionnels, un étiquetage des logements sera bientôt à la disposition des ménages. Dès cet automne, le traditionnel bilan « plomb, amiante et termites » des logements devrait être accompagné d'un diagnostic « pour une performance énergétique » avec une estimation des émissions en CO₂, principal gaz à effet de serre. Ce diagnostic caractérisera la dépense énergétique du logement en kWh/m² et en euros et devra être fourni obligatoirement par tout particulier mettant en vente (fin 2006) ou en location (en 2007) son appartement ou sa maison. Il sera réalisé par un professionnel, qui étudiera le mode de vie des habitants et les spécificités du bâtiment : exposition, date de construction, isolation thermique, mode de chauffage...

Chaque bâtiment comportera à terme une étiquette énergie qui permettra de repérer les bâtiments performants (A ou B) des bâtiments standards (C et D) et des bâtiments très énergivores (E à G).

Chiffre clé
Une étude sur les impacts d'énergie a été réalisée en 2005 par Arts et l'association Aïssa sur 76 parcs de logements de Bellevue (Nantes - Saint-Herblain). Elle a révélé que **près de 40% des logements** diagnostiqués n'avaient pas d'isolation dans les murs.

habitat

ONGLET pour une identification rapide des rubriques

Contacts et références

Dans chaque rubrique, vous retrouverez plusieurs niveaux d'informations complémentaires :

Chiffre clé : vous renseigne, quantitativement, sur l'importance relative d'un phénomène, sur un point générique abordé dans la page.

Info + : comme une explication supplémentaire qui vient renforcer le caractère « responsable » de la démarche, du produit ou du service sélectionné.

Regard sur... : approfondissement sur un point particulier en lien direct avec la démarche, le produit ou service exposé dans la page. C'est également une information pratique qui renforce le propos général comme un « dessous des cartes ».

Retrouvez aussi en fin de rubrique, dans « de l'éthique dans vos pratiques » :



Les conseils de Juliette : qui se pose les mêmes questions que tout un chacun, et qui vous apporte des réponses pratiques, de proximité, sur ce que nous pouvons toutes et tous réaliser.

Le coup de cœur de Juliette : Juliette a aimé, Juliette vous le fait partager. Retrouvez ses coups de cœur dans chaque rubrique. Peut-être auriez-vous aussi envie de nous faire partager les vôtres ?



La petite histoire d'Edmond : Edmond est le grand-père de Juliette. Il lui raconte souvent des histoires, vraies, pour qu'elle comprenne que la réalisation d'un projet ne tient pas seulement à l'originalité de l'idée mais aux hommes et aux femmes qui la réalise, et aux moyens qu'ils et elles ont choisi pour la rendre concrète.

Vous disposez également dans ce guide :

> d'un **CALENDRIER** : pour repérer les événements à ne pas rater et aller à la rencontre des acteurs locaux engagés dans une démarche responsable ;

> d'un **INDEX** : de tous les labels et certifications, les produits et services, les acteurs et structures qui fabriquent et distribuent tous ces biens ;

> d'un **GLOSSAIRE** : pour mieux appréhender les termes et associations de mots utilisés.

Amusez-vous enfin à calculer votre **EMPREINTE RESPONSABLE** afin de connaître votre profil : Consom'Acteur, Apprenti, ou Homo consumerus.

Penser et concevoir autrement notre habitat

L'habitat, public et privé, est responsable en France de plus de 45 % de l'ensemble des consommations d'énergie et il représente la deuxième source de pollution atmosphérique par émission de CO₂ (21 %) après le secteur des transports. Cette pollution est en progression de plus de 15 % depuis 1990 essentiellement pour des raisons d'isolation insuffisante ou de chauffage mal adapté. Aussi, il est devenu indispensable de revoir notre façon de concevoir l'habitat en ayant une approche plus globale et plus environnementale (en privilégiant par exemple l'approche bioclimatique dans la construction de l'habitat). Ce qui ne paraît être qu'un enjeu professionnel, de filière, implique pourtant directement le citoyen qui voit ses dépenses énergétiques exploser et pour qui la pollution générée est une source non négligeable de pathologies.

Pour faire face à cette situation et tenir nos engagements internationaux et européens de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (Accord de Kyoto, Directive européenne sur l'efficacité énergétique des bâtiments...), de nouvelles réglementations dans le secteur du bâtiment ont été adoptées. Elles obligent les professionnels à prendre désormais en compte le cycle de vie et la performance énergétique des bâtiments en imposant une diminution importante de notre consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau sanitaire (avec un indicateur unique, la consommation d'énergie finale du bâtiment exprimée en kWh/m²/an). Ainsi, l'on parle désormais de développer l'habitat à basse énergie, l'habitat passif et même l'habitat à énergie positive qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Nous avons sur ce point quelques années de retard sur nos voisins suisses ou allemands.

À côté de ces conceptions, nos comportements et nos choix d'équipements pour le logement influencent aussi directement l'empreinte environnementale de nos habitations.

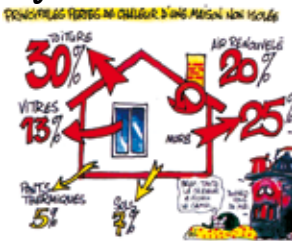


Démarches et certifications

Concevoir autrement l'habitat existant et futur amène à réfléchir à la façon globale dont on pense le bâti et pas seulement aux matériaux qui le composent. Des directives nationales existent désormais et plusieurs certifications ont vu le jour. Dans un avenir proche, nos choix devraient donc être facilités par la communication de nouvelles informations concernant notre habitat (analyses de cycle de vie des matériaux, diagnostic sur la performance énergétique...).

Une réglementation nationale, *la réglementation thermique 2005* (RT 2005), apporte *pour les constructions neuves* plusieurs points de progrès. Elle fixe des valeurs maximums de consommation énergétique à ne pas dépasser pour la performance de l'enveloppe du bâtiment, intègre l'ensemble des besoins de climatisation et reconnaît mieux la contribution des énergies renouvelables, des équipements de chauffage et de conception bioclimatique. L'objectif est d'atteindre en 2020 une consommation énergétique inférieure de 40 % à celle d'aujourd'hui. Néanmoins, cette réglementation est en deçà de l'objectif fixé de réduction par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre.

Info +



Pourquoi améliorer la performance énergétique de notre habitat ? Au moins deux raisons évidentes, limiter la consommation de ressources naturelles non renouvelables, et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Source : La Maison Écologique

Regard sur... .

Un autre scénario énergétique

L'association négaWatt rassemble aujourd'hui 110 experts et praticiens de l'énergie. Elle est à l'origine du *scénario négaWatt 2006* qui défend la *sobriété énergétique* (réduction des gaspillages), l'*efficacité énergétique* (réduction des pertes lors du fonctionnement et de l'exploitation) et la *consommation d'énergies renouvelables*. Ce scénario d'équilibre et de rupture qui cherche à influencer les pouvoirs publics se veut bénéfique sur le plan économique, positif socialement (création d'emplois non-délocalisables liés au territoire) et éthiquement soutenable (risque de conflits autour de l'énergie, transfert de technologie). Elle donne notamment priorité à un ambitieux programme de rénovation du parc ancien (400 000 logements par an).

En savoir+ : www.negawatt.org



Créé en octobre 2004, **CERQUAL** (filiale de l'association Qualitel) est le seul organisme en France à avoir pour mission la certification de logements neufs (collectif et individuel groupé). Elle délivre plusieurs certifications (dont «Habitat et Environnement Performance») qui garantissent à l'acheteur ou au locataire la qualité des logements, selon des critères environnementaux mais également économiques, techniques et de qualité de service.



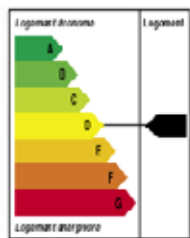
Lancée en 2003, la certification **Habitat et Environnement** est une déclinaison de la démarche HQE et a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

Cette certification délivrée par CERQUAL intègre plusieurs thèmes environnementaux (gestion des déchets de chantier, maîtrise des consommations électriques et d'eau, performance énergétique du bâtiment, étiquetage environnemental des matériaux utilisés...). Concernant les énergies renouvelables, les garanties sont cependant relativement faibles (15% d'eau chaude solaire a minima).

En savoir + : www.qualitel.org/habitat_et_environnement

A côté de ces certifications délivrées aux professionnels, un étiquetage des logements sera bientôt à la disposition des ménages. Dès cet automne, le traditionnel bilan «plomb, amiante et termites» des logements devrait être accompagné d'**un diagnostic «gaz - performance énergétique»** avec une estimation des émissions en CO₂, principal gaz à effet de serre. Ce diagnostic caractérisera la dépense énergétique du logement en kWh/m² et en euros et devra être **fourni obligatoirement** par tout particulier mettant en vente (fin 2006) ou en location (en 2007) son appartement ou sa maison. Il sera réalisé par un professionnel, qui étudiera le mode de vie des habitants et les spécificités du bâtiment : exposition, date de construction, isolation thermique, mode de chauffage...

Chaque bâtiment comportera à terme **une étiquette énergie** qui permettra de repérer les bâtiments performants (A ou B) des bâtiments standards (C et D) et des bâtiments très énergivores (E à G).



Performance énergétique

Chiffre clé

Une étude sur les impayés d'énergie a été réalisée en 2005 par Araïs et l'association Alisée sur le parc de logements de Bellevue (Nantes - Saint-Herblain). Elle a révélé que **près de 40% des logements** diagnostiqués n'avait pas d'isolation dans les murs.



Démarches et certifications



D'autres démarches sont en cours d'élaboration pour garantir les qualités énergétiques de notre habitat.

Créée en mai 2006, l'association *Effinergie* regroupe des collectivités locales, des banques et des acteurs de la filière du bâtiment. Elle veut aller plus loin que la réglementation actuelle en développant *un nouveau référentiel français de performance énergétique* des bâtiments neufs ou existants à basse énergie (à l'image du label Minergie en Suisse). Effinergie ambitionne un seuil maximum de 50 kWh/m² (moyenne nationale) pour le chauffage et la production d'eau chaude. Elle souhaite préciser les niveaux de performance à atteindre dans chaque région et pour chaque type de bâtiment en France.

Cette future certification française fédérée sous une marque identifiable et reconnue offrira une meilleure visibilité au grand public et à l'ensemble des professionnels du bâtiment.

Chiffre clé

Actuellement la consommation d'énergie en France pour le chauffage atteint en moyenne 180 à 200 kWh/m²/an.

Regard sur...

De nouvelles conceptions pour l'habitat...

Pour répondre à ces enjeux énergétiques, on parle de plus en plus de « maison passive » ou d'habitat bioclimatique. La « maison passive » désigne un bâtiment dans lequel un climat intérieur confortable peut être maintenu sans dispositif actif de chauffage et de climatisation, grâce à son isolation et à l'utilisation combinée d'énergies renouvelables. Un label « Passiv haus » existe en Allemagne et garantit moins de 20 kWh/an/m². Cependant, les investissements nécessaires pour atteindre ces performances restent encore très élevés.

Autre conception qui émerge, *l'architecture bioclimatique*. L'un des principes de cette architecture est de rechercher le meilleur équilibre possible entre le climat, l'habitat et l'occupant. L'habitat bioclimatique permet de réduire les besoins énergétiques en s'adaptant au climat environnant (orientation et ouverture permettant d'optimiser les apports solaires passifs, forme compacte limitant les déperditions...), et participe au confort et à la santé des habitants en veillant à la nature des matériaux utilisés.

Chiffre clé

La réhabilitation d'une maison selon les principes bioclimatiques doit permettre de diviser par 3 à 8 les besoins de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments existants pour les faire passer à la classe basse énergie (45 à 75 kWh/m²/an).



La sensibilisation actuelle sur les économies d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre profitent tant au logement neuf qu'à l'habitant existant. Afin d'inciter les propriétaires à engager des dépenses conséquentes pour un habitat plus économe et plus sain, l'Etat a adopté des mesures fiscales. Les propriétaires peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt pour les dépenses d'équipement de leur habitation principale. Cette aide financière indirecte est ciblée sur les équipements les plus performants et soutient fortement les chauffe-eau solaires et autres équipements utilisant les énergies renouvelables (solaire, bois, pompes à chaleur).

Info +



L'ADEME a développé dès 1999 avec les professionnels concernés une charte de qualité : la charte Qualisol. En janvier 2006, l'ADEME a transféré la propriété et la gestion de la marque Qualisol à l'association professionnelle « Qualit'EnR » qui assure la promotion de la qualité des prestations des professionnels (près de 9000 aujourd'hui) qui installent des équipements solaires domestiques.

En savoir + : www.qualisol.org

Chiffre clé

La loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique prévoit d'atteindre à l'horizon 2010, un objectif d'installation de 200000 chauffe-eau solaires par an.

Geste futé

L'électricité verte
Le 1er juillet 2007 (date de la libéralisation complète du marché de l'électricité), les particuliers pourront souscrire un contrat d'électricité verte qui leurs garantira que l'électricité est produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

En savoir + :
www.electricite-verte.com

Regard sur...

Les conseils énergétiques
Les appareils électroménagers et l'éclairage de l'habitat sont à l'origine de dépenses qui peuvent être mieux maîtrisées soit par l'achat de matériels plus économes, soit par la pratique de gestes simples.



Les espaces « info énergie » développés par l'ADEME à partir de 2001 sont devenus de véritables structures de proximité qui renseignent le particulier sur l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement (à Nantes contacter le 02 40 08 03 30). Les distributeurs d'énergie à l'instar d'EDF ont su également développer une activité de conseil pour renseigner les citoyens sur la réduction des consommations électriques au cœur de l'habitat. Pour découvrir tous les conseils et les services en ligne, rendez-vous sur www.edf.fr ou appeler votre conseiller EDF au 0810 126 126.